

**LE PATRONS EN REVAIENT,
SARKOZY L'A FAIT !**

Au nom de l'amélioration de la compétitivité des entreprises et sous couvert de baisse du coût du travail, le gouvernement entend faire payer la protection sociale par l'intermédiaire de l'impôt le + injuste à savoir la TVA sociale.

**COÛT du TRAVAIL : L'ALIBI qui fait
Pschitt !**

Souvent comparée avec l'Allemagne, l'économie française tente de transposer des mesures intervenues outre Rhin pour « améliorer la compétitivité des entreprises ».

Le coût du travail n'est en rien responsable du manque de compétitivité française.

Le fameux « coût du travail » n'est pas plus élevé en France que dans un pays comme l'Allemagne. En particulier dans l'Industrie manufacturière, le coût de l'heure de travail est presque identique en France et en Allemagne : 33,16 € en France, 33,37 € en Allemagne (chiffres 2008) ; 35,1 € en Allemagne, 35,4 € en France (chiffres provisoires 2011).

En tenant compte de la productivité du travail, le coût du travail est plus faible en France qu'en Allemagne ou par rapport à la moyenne des pays de l'Union Européenne.

Ensuite, la compétitivité n'est pas seulement une question de coûts et singulièrement du « coût du travail ». Par exemple, l'Allemagne est surtout compétitive pour la qualité de ses produits, ce que les spécialistes appellent « la compétitivité hors coûts ».

Prétendre que la France perd de l'activité et de l'emploi à cause des coûts prétendument trop élevés du travail est donc une supercherie.

UN PEU D'HISTOIRE... En 1945, les créateurs de la Sécurité Sociale, au sein du Conseil National de la Résistance, ont inventé un mode de financement particulièrement innovant pour l'époque.

Le régime général de Sécurité Sociale est financé par des cotisations assises sur les salaires, basé sur des principes forts de solidarité et de répartition.

Avec cette Sécurité Sociale là : « **Chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins** ».

Avec la TVA (dite) sociale, le gouvernement et le MEDEF stigmatisent davantage les cotisations de la Sécurité Sociale comme des « charges insupportables »...



Abaisser les cotisations sociales n'a jamais créé d'emploi ni augmenter les salaires.

La TVA (dite) sociale, c'est la fin de la protection sociale.

En 2010, les entreprises françaises ont bénéficié de 170 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales.

...ALORS QUE CES COTISATIONS sont le gage d'une couverture sociale égalitaire et solidaire basée sur la création des richesses produites par le travail.

La TVA : l'Impôt le + injuste

Le salaire médian en France est de 1 523 € par mois c'est-à-dire que 1 salarié sur 2 est payé en dessous de cette somme.

La perte de 2 % de pouvoir d'achat liée à l'augmentation de la TVA n'aura pas le même impact pour tous.

EXEMPLE :

Hausse de tous les taux de TVA d'environ 2 points (La TVA à 19,6 % passe à 21,6 %).

Un Jean à 15 € TTC coûterait 15,26 € soit une augmentation de + 1,73 %.

Tous les biens de consommation augmenteraient mécaniquement !

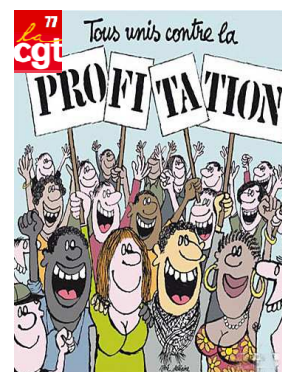


Un Jean à 15 € représente 1,5 % d'un revenu de 1 000 € mais 0,15 % d'un revenu de 10 000 € !

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

La CGT réaffirme ses dix exigences pour une autre répartition et utilisation des richesses créées :

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux, faire respecter l'égalité salariale femmes/hommes.
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises.
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
4. Supprimer des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
5. Stopper les suppressions d'emplois.
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
7. Réformer la fiscalité en profondeur.
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.



Je me syndique à la CGT !



Nom: Prénom: Age:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Tél: E-mail:

Entreprise :

Code postal et ville de l'entreprise :

Pour plus d'information et/ou renvoyer ce coupon : UD CGT 77, 15 rue Pajol, 77007 MELUN CEDEX -
Tél.: 01 64 14 26 77 - Fax: 01 64 14 26 81 - Email : udcgt77@wanadoo.fr